

LA RÉUNION,
meilleure élève
DES DIAGNOSTICS
ENERGIE

LE SLIME, UN DISPOSITIF POUR RÉDUIRE LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ DES RÉUNIONNAIS

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE



Énergies
Réunion
SPL
La Réunion des énergies
sans frontières
Région Réunion, Innovation Énergie

SLIME
Réunion
Service Local d'Intervention
pour la Politique de l'Énergie

LA RÉUNION!
positive!





SOMMAIRE

3

PRÉAMBULE

4

LE SLIME, UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

8

DES PARTENAIRES ENGAGÉS DEPUIS 2014





PRÉAMBULE



Afin de lutter contre la précarité énergétique, il est possible d'agir sur trois leviers :

- la solvabilisation des ménages (aide aux impayés d'énergie),
- la baisse de la consommation énergétique (amélioration de l'habitat, sensibilisation aux éco-gestes),
- la baisse du coût de l'énergie (tarifs sociaux de l'énergie).

Les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique ont développé sur le territoire national une méthodologie permettant de repérer, diagnostiquer et accompagner les foyers en situation de précarité énergétique, vers les solutions adaptées leur permettant d'améliorer, de manière durable, leur situation. Cette méthodologie est appelée « service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie » : SLIME.

Les SLIME font l'objet d'un programme national, porté par le Comité de Liaison des Énergies Renouvelables (CLER – Réseau pour la transition énergétique) auprès du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et qui permet aux collectivités qui mettent en place un dispositif de ce type d'être « attesté » et de bénéficier des avantages du programme.

Le programme SLIME permet aux collectivités d'apporter une réponse concrète au phénomène de précarité énergétique, en fournissant aux travailleurs sociaux des outils pour mieux aider les familles qu'ils accompagnent.

QU'EST-CE QUE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

La définition retenue par la loi (article 11 de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010) est la suivante :

« Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat ».

La précarité énergétique résulte de la combinaison de trois facteurs principaux :

- des ménages vulnérables étant donné leurs faibles revenus,
- la mauvaise performance énergétique des logements occupés et/ou de leurs équipements,
- le coût de l'énergie.

La fourniture en eau chaude, la conservation des denrées alimentaires, leur cuisson, l'éclairage, sont autant de besoins élémentaires dont le coût énergétique est difficilement supportable pour certaines familles réunionnaises.





**LE SLIME,
UN DISPOSITIF DÉDIÉ
À LA LUTTE CONTRE
LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

LE SLIME, UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

PRÉSENTATION DU SLIME RÉUNION :

Le SLIME est un véritable dispositif d'accompagnement, qui est développé à l'échelle nationale. À La Réunion, il est mis en œuvre par la SPL Énergies Réunion et financé par la Région Réunion et EDF. **Le SLIME fait partie de la stratégie de diminution des gaz à effet de serre et d'autonomie électrique d'ici 2030. À cela s'ajoute une dimension sociale**, qui révèle une volonté d'améliorer les conditions de vie des familles réunionnaises.

Le SLIME est conçu comme un guichet unique, qui permet de faciliter le repérage des ménages en situation de précarité énergétique et d'alimenter les dispositifs d'aide existants. Les publics ciblés sont les ménages qui ont, par exemple, formulé une demande d'aide FSL, qui sont accompagnés par les CCAS, La Fondation Abbé Pierre, l'ADIL ou le CAUE Réunion, ou encore des résidents de groupes d'habitat social.

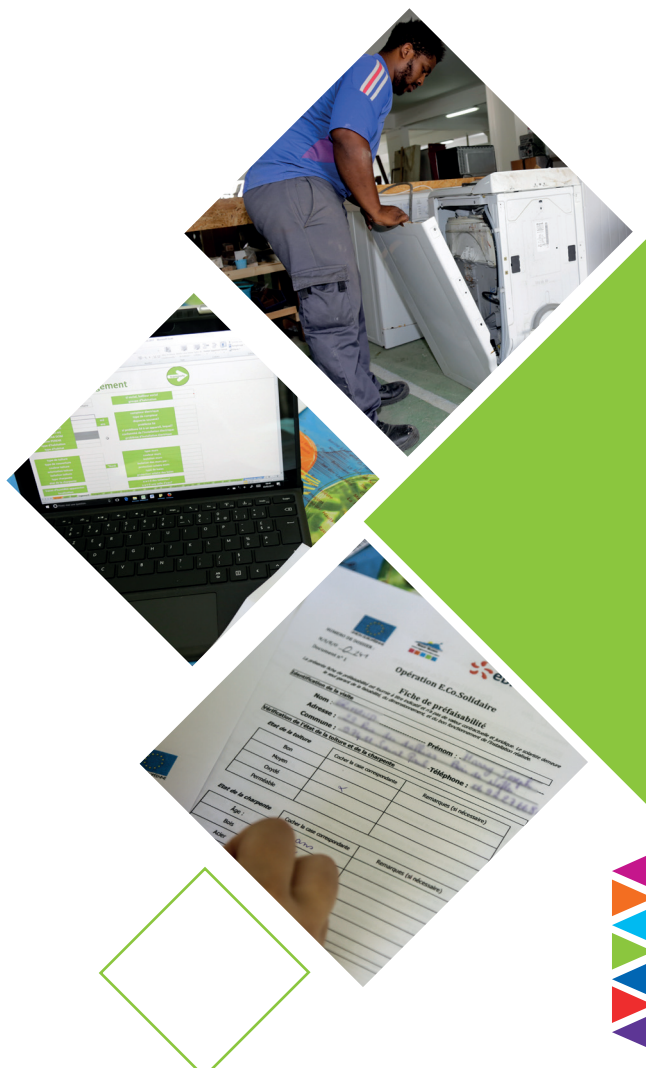
Les visites à domicile sont réalisées par les équipes de la SPL Énergies Réunion, qui remettent les équipements fournis gratuitement par EDF Réunion : lampes LED, régulateurs de débit, douchette économe ; des équipements fournis dans le cadre des opérations Agir Plus. Les foyers peuvent à la suite de la visite, être orientés vers les dispositifs d'aide à l'installation de chauffe-eau solaire, d'isolation de leur logement, de mise en place du tarif de première nécessité, de mise en place de l'asservissement de leur chauffe-eau électrique, vers les conseils dispensés par l'ADIL, le CAUE ou les EIE de La Réunion, vers un accompagnement budgétaire...

Le dispositif SLIME Réunion est à l'heure actuelle le dispositif le plus important sur l'ensemble du territoire national en termes de nombre de visites. Depuis sa mise en place en 2014, plus de 10 000 familles ont bénéficié de visites à domicile. L'objectif est également de diminuer la consommation des familles : chaque année, ce sont un peu plus de 400 kWh qui sont économisés par foyer (soit environ 60€).

+ de 10 000 foyers bénéficiaires

À NOTER :

Les familles qui ont reçu une visite à domicile ont vu leur facture baisser de 20 % en moyenne. Les seules économies générées par les petits matériels fournis durant la visite peuvent s'élever à près de 60€ par an, et dans le cas d'un accompagnement pour la mise en place d'un chauffe-eau solaire, les économies annuelles peuvent atteindre 170€.



LE SLIME, UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

UN DIAGNOSTIC PERSONNALISÉ AVEC LES AMBASSADEURS ÉNERGIE

Améliorer le confort des familles réunionnaises et leur proposer des solutions afin d'optimiser leur consommation énergétique, tels sont les enjeux du SLIME (Schéma Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie). Pour mener à bien cette mission : des ambassadeurs de l'énergie sillonnent le territoire pour aller à la rencontre de ces familles.

Durant chaque visite, un certain nombre d'informations sont recueillies : les équipements, les habitudes d'utilisation, les consommations, les revenus... Selon ce qui aura été constaté lors du diagnostic, les ambassadeurs remettent aux foyers les équipements dont ils ont besoin : des ampoules LED, des kits économes en eau...

Les informations recueillies permettent, grâce à un outil de diagnostic, de dresser la situation de la famille, de cerner ses difficultés et de proposer les pistes d'amélioration. Ces dernières sont listées sur un document, le « rapport de visite », qui est remis à la famille, ainsi qu'au partenaire ayant orienté le foyer vers le dispositif.

L'ambassadeur énergie accompagne ainsi le particulier dans la mise en œuvre concrète des solutions identifiées : aide au montage d'un dossier de demande de subvention pour un chauffe-eau solaire, orientation vers les services de EDF pour un changement de tarif ou l'asservissement d'un chauffe-eau électrique, orientation vers le CCAS pour l'amélioration de l'habitat. Toutes les pistes envisageables en fonction de la situation de la famille sont explorées et proposées à la famille, l'objectif étant d'avoir par le biais de la visite, un diagnostic exhaustif des actions à entreprendre.



LE SLIME, UN DISPOSITIF DÉDIÉ À LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'AMBASSADEUR ÉNERGIE, UN ACTEUR DE PROXIMITÉ

L'ambassadeur énergie va à la rencontre des familles pour mieux comprendre leurs habitudes quotidiennes. La 2ème étape consiste à examiner de plus près les équipements électriques de la famille (ampoules, réfrigérateur, congélateur, télévision, machine à laver, etc.).

L'ambassadeur énergie doit à la fois avoir les connaissances techniques pour repérer les raisons d'une surconsommation d'énergie, repérer les risques électriques éventuels, et d'autre part, doit savoir communiquer avec les familles et comprendre leurs difficultés.

Son rôle est de réaliser un diagnostic énergie :

- comprendre comment la famille consomme de l'énergie,
- analyser ses factures,
- lui fournir des conseils adéquats en économies d'énergie, mais aussi sur les aspects suivi de sa consommation et risques électriques.

L'ambassadeur fournit des équipements économes offerts par EDF Réunion, et accompagne la famille à la mise en place de solutions, identifiées avec elle, pour réduire davantage sa facture. Au-delà de la dimension économie d'énergie, l'ambassadeur a un regard sur le logement, et peut orienter les familles en vue d'une amélioration de l'habitat, d'une remise aux normes du circuit électrique...

Les ambassadeurs de l'énergie font partie intégrante des équipes de la SPL Énergies Réunion. Au nombre de 17, ils sont répartis aux 4 coins de l'île.

UNE MÉTHODOLOGIE EN 3 ÉTAPES

1. REPÉRER

Le repérage des familles se fait via des :

- organismes au contact des foyers en difficulté : travailleurs sociaux des CCAS, Conseil Départemental, CAF...
- bailleurs sociaux.

2. DIAGNOSTIQUER

Une fois les familles repérées par les ambassadeurs de l'énergie, des derniers réalisent des visites à domicile auprès de ces foyers : conseils à domicile, fourniture d'équipements économes, diagnostic énergétique.

3. APPORTER DES SOLUTIONS

Des solutions adaptées sont ainsi identifiées et les ambassadeurs apportent un conseil complet à la famille tout en l'orientant vers les interlocuteurs adéquats (changement de tarif, travaux, remplacement d'équipements...)



An aerial photograph of a coastal town, likely in the French West Indies, showing a dark sandy beach, turquoise water, and a town with white buildings. A large green diagonal shape covers the bottom right corner, containing white text.

**DES
PARTENAIRES
ENGAGÉS DEPUIS
2014**



DES PARTENAIRES ENGAGÉS DEPUIS 2014



LA SPL ÉNERGIES RÉUNION

a pour objectif d'accompagner la Région Réunion vers 100 % d'énergies renouvelables dans la production électrique à horizon 2030.

Cette dernière s'engage dans une démarche de valorisation énergétique du territoire réunionnais et réalise toutes ses actions autour d'un objectif commun : œuvrer pour la durabilité du développement de La Réunion.

Il s'agit donc d'agir pour :

- le développement énergétique durable de La Réunion
- la lutte contre le changement climatique
- la préservation des ressources naturelles de l'île
- le maintien d'un environnement sain pour les Réunionnais
- la lutte contre la précarité énergétique.

En tant qu'outil régional, elle dispose d'une parfaite connaissance de la situation énergétique et climatique de La Réunion à travers la collecte, l'analyse et la structuration des données depuis plus de 10 ans. Elle permet ainsi d'orienter au mieux les stratégies énergétiques du territoire réunionnais.



LA RÉGION RÉUNION,

en charge de la stratégie économique et du développement durable, conduit depuis plusieurs années à travers son programme « La Réunion, île solaire et terre d'innovation » des actions visant à sensibiliser la population aux questions liées à la préservation de l'environnement et au développement des énergies nouvelles.

La Région impulse cette dynamique dans toutes ses interventions et notamment dans le domaine des déplacements et du transport, dans la conduite des grands chantiers d'infrastructures publiques et dans l'implémentation des solutions produisant des énergies renouvelables. Ce volontarisme est inscrit au niveau local dans le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) de La Réunion. Ce document fixe les grandes orientations énergétiques, dont celui de l'autonomie électrique de l'île en 2030.

Dans le secteur de l'énergie, des dispositifs concrets vont permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer le volume d'importation de carburant fossile, d'augmenter le nombre de

logements équipés en chauffe-eau solaire et de donner aux Réunionnais un meilleur accès aux énergies renouvelables :

- **le dispositif chèque photovoltaïque** : une aide financière et incitative destinée aux particuliers et aux agriculteurs, qui en font la demande, pour l'achat d'une centrale photovoltaïque d'une puissance pouvant aller de 1 à 9 kWc, avec ou sans système de stockage d'énergie. Le montant de l'aide dépend de la puissance et du type de centrale photovoltaïque et s'élève jusqu'à 6000€.

- **le dispositif éco solidaire** qui permet aux foyers réunionnais les plus démunis de s'équiper en chauffe-eau solaire et de diminuer d'au moins 30 % leur facture d'électricité.



LA SOLIDARITÉ EST AU CŒUR DES ENGAGEMENTS D'EDF.

Depuis plus de 25 ans, EDF œuvre aux côtés des pouvoirs publics et des associations pour mettre en place des actions de solidarité en faveur des publics fragilisés et des clients démunis. La lutte contre la précarité énergétique sur le territoire est une des priorités de l'entreprise. Elle s'inscrit dans le cadre de sa mission première, celle du service public de l'électricité. EDF à la Réunion intervient à plusieurs niveaux, à travers :

- un accompagnement à l'utilisation et au bénéfice du Chèque Énergie attribué sous conditions de ressources, le Chèque Énergie donne droit à une déduction forfaitaire sur la facture d'électricité, dont le montant varie de 48 à 227 € en fonction des revenus et de la composition du foyer.
- une organisation dédiée à la solidarité afin de répondre au mieux aux situations spécifiques des clients précaires, EDF propose un accueil et un suivi particuliers. La Cellule Solidarité mise en place mi-2015 permet d'apporter une réponse individualisée à chacun de ces cas souvent complexes. Cette équipe dédiée de conseillers spécialisés s'appuie sur un réseau de partenaires professionnels de l'action sociale (CCAS, Fondation Abbé Pierre, Secours catholique...) pour identifier les personnes en situation de précarité énergétique.
- des offres Agir Plus dédiées : EDF propose des offres Agir Plus spécifiques, à destination des plus modestes, pour leur permettre d'accéder à des équipements performants et efficaces et ainsi de réaliser des économies sur leur facture d'électricité
- des actions, en partenariat avec des acteurs du territoire, pour permettre aux clients précaires de s'équiper en produits éco-efficaces
- une contribution de 200 000€ au Fonds de Solidarité Logement : Le FSL accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer leurs dépenses de logement.